Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 029-212901672-20260902-2026_071-DE

Mairie de
Plogastel Saint Germain
Plogastell Sant Jermen

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage : **Délibération : 2026-071**

L'an deux mille vingt-six, le deux septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Plogastel Saint Germain, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. PLOUHINEC Lucien, Maire.

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 18

Absents excusés : 1

Absents : 0

Pouvoir : 1

Votants : 18

Date de convocation du conseil municipal : 26 août 2026

Présents : PLOUHINEC Lucien, BERRIVIN Annie, RAMPILLON Charles, GRATIAUX Marc, RENAULT Michel, PLOUHINEC Jocelyne, BURELLER Hervé, STEPHAN Philippe, LAINE Ingrid, COVES Delphine, LE BRAS Christophe, TANGUY Stéphanie, FLOCHLAY Alexandra, NICOLAS Patricia, BILLAND Jean-Christophe, DONNART Maëlle, PATRON Florent

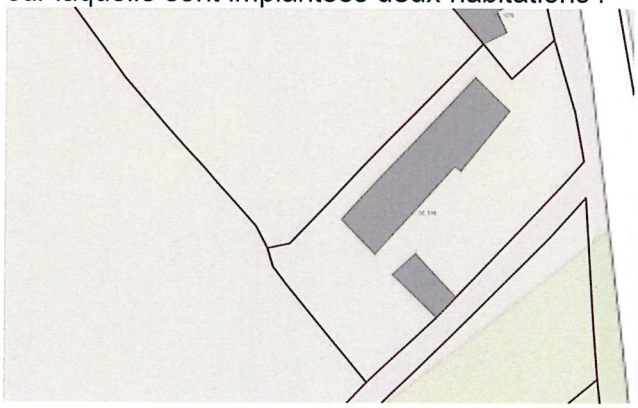
Absents excusés : GAUTIER Anne (procuration à NICOLAS Patricia)

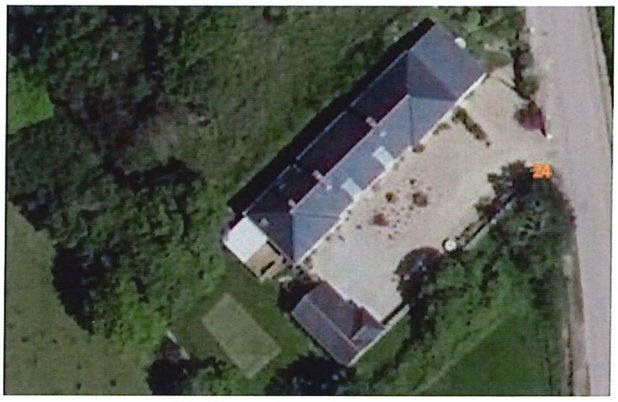
Absents non excusés :

Secrétaire : FLOCHLAY Alexandra

Objet : Dénomination de voies et lieux-dits et numérotation : modifications et créations

M. le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 9 avril 2024 le l'assemblée délibérante avait validé la création de dénominations de voies et lieux-dits ainsi que la numérotation correspondante pour les habitations.
Cependant, il convient de créer un numéro d'adressage complémentaire pour la parcelle n° C516 sur laquelle sont implantées deux habitations :





Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE ET ADOPTE** la création de numéro d'adressage comme suit :
  Numéro existant : 24 Saint Germain
  Numéro à créer : 24 bis Saint Germain
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme
Le Maire,
Lucien PLOUHINEC

MAIRIE DE PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN (Finistère)

Le secrétaire de séance
Alexandra FLOCHLAY